

MAIRIE DE MARCHASTEL

DEPARTEMENT : LOZERE
ARRONDISSEMENT : Mende
CANTON : Aumont-Aubrac

Nombre	
de conseillers en exercice	7
de présents	6
de votants	6

N° 32/2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30/11/2015**

**OBJET : PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION
INTERCOMMUNALE (SDCI)**

L'an deux mille quinze et le trente novembre à 15 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Eric MALHERBE, Nicolas BOISSONNADE, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Valérie CHAYLA.

Étaient absents : Mr Roger BRUN.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Urbain VIGIER ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet de schéma départemental de coopération intercommunale, transmis par Monsieur le Préfet de la Lozère, et son rétro planning estimatif concernant l'élaboration et la mise en œuvre des SDCI.

Il rappelle à l'assemblée que ce projet est adressé, pour avis, à l'ensemble des conseillers municipaux des communes et aux Conseils Communautaires qui disposent d'un délai de 2 mois à compter de la notification pour se prononcer.

La commune de Marchastel est concernée par le projet de SDCI qui regrouperait les communautés de communes de l'Aubrac Lozérien, de la Terre de Peyre, des Hautes Terres et l'intégration des communes de Albaret le Comtal et les Monts Verts.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **d'émettre un avis favorable sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par Monsieur le Préfet.**

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre
Fait à MARCHASTEL le 30/11/2015
Le Maire

